

alluvians sablonneux et, par suite, de peu de valeur pour la culture. C'est une des régions les plus arides que j'aie vues ; je n'y ai pas rencontré un bon emplacement pour une ferme, et je ne sais pas pourquoi on la diviserait en lots.

La portion qui s'étend de "Cotton's Creek" au Canonto Nord produit du sapin propre à la construction.

De "Cotton's Creek" à "Lackie's Creek" et de là à l'arrière du canton, se trouve la seule bonne étendue de terre franche avec des indications de pierre calcaire cristalline. La surface est onduleuse et, par endroits, fort tourmentée. On rencontre çà et là des savanes de cèdre. Dans l'exploration que j'ai faite le long de la ligne entre Abinger et Denbeigh, j'ai constaté que cette étendue de terre va au moins jusqu'au chemin de Frontenac. Il n'y avait que quelques sapins, surtout sur les bords des lacs et dans les vallées où coulent de petits cours d'eau.

Les terres à bois franc le long de la Madawaska sont occupées.

Sur le plan ci-joint le *vert* indique les sapinières, et la couleur *pourpre* les terres à bois franc.*

J'ai l'honneur, etc.,

J. L. P. O'HANLEY,

Arpenteur provincial.

APPENDICE No. 46A.

CAMP.—CANTON DE DENBEIGH,

Le 25 novembre 1863.

A l'honorable Wm. McDougall,

Commissaire des terres de la couronne.

MONSIEUR.—Je viens de terminer la visite du canton de Miller, et j'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant :—

La portion du canton à l'E de la limite O. du lac du Brûlé, et de là vers le N. au canton de Matawatchesan, au S. E. du lac No. 10, puis de là à l'E. au Lac aux Moustiques, vers la ligne S. du canton, comprenant les concessions 1, 2 et 4, et une partie des autres concessions, produit toutes les variétés de bois du pays : l'érable domine, et est mêlé de pruche, d'épinette, etc. Le pin est rare dans cette section ; on en rencontre sur le bord des lacs, dans quelques vallées et sur certaines collines ; il y a toutefois un grand bois de sapins, d'une étendue de 1,100 acres, entre les lacs du Brûlé et Sauvage. La surface est onduleuse et, par endroits, très-tourmentée, surtout dans le voisinage des lacs. Le sol est un mélange de sable, de gravier et d'argile, et, suivant que l'un de ces trois éléments prédomine, est stérile ou productif.

C'est une région assez propre à la colonisation, surtout dans la partie indiquée par une *ligne pointée* ; elle est, du reste, en partie occupée.

À l'Est de cette *ligne pointée*, du lac du Brûlé aux limites N. et E, on rencontre une épaisse forêt de sapin rouge et blanc ; ce dernier prédomine. On y trouve aussi de la pruche.

La monotonie est interrompue par quelques bouquets de bois franc, dont le principal est indiqué sur le plan ci-joint ; le reste est montagneux, ne produit que du bois nain, et présente un sol très-pauvre. Toute cette section du canton est très-tourmentée et très-aride, sauf les quelques étendues de bois franc sus-mentionnées et qui forment 2,000 acres. Le sol est sablonneux et souvent entièrement rocheux. En colonisant les bonnes étendues de terre et tenant compte des produits qui pourraient résulter du commerce de bois, on courrait encore le risque d'exposer les colons à des incendies fréquents et désastreux.

Bien qu'en dise M. Harper, je n'ai pu constater l'existence de la pierre calcaire. Cependant, d'après l'expérience que j'ai acquise dans l'exploration du chemin de Mississipi, il me semble que si elle existait je l'aurais aperçue.

* Ces couleurs sont celles du plan de M. O'Hanley, déposé au département ; elles ne sont pas les mêmes sur la carte ci-jointe du district.